



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Le service Coffre-fort électronique® de CDC Arkhinéo fête ses 5 ans et plus de 20 millions de documents archivés**

**Paris, le 24 avril 2007. CDC Arkhinéo, Tiers de Confiance Archiveur, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, dresse un bilan de son activité, à l'occasion des 5 ans de son service Coffre-fort électronique®.**

### **20 millions de documents archivés en 3 ans, 35 millions attendus pour 2007**

L'entreprise CDC Arkhinéo est née en 2001. En 2002, elle met en place son service d'archivage électronique : le Coffre-fort électronique® qui garantit la conservation pérenne et la valeur probante des documents. Commercialisé en 2003, la solution a généré l'archivage de plus de 20 millions de documents natifs électroniques, au sens de la loi de mars 2000, chez CDC Arkhinéo.

Chaque année, ce volume connaît une croissance à 2 chiffres par rapport à l'exercice précédent. Celle-ci est d'autant plus importante aujourd'hui que la dématérialisation apparaît pour les entreprises et les administrations comme un levier puissant de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité.

### **De l'innovation technologique à l'usage courant**

Depuis 2001, les entreprises et les administrations se sont progressivement approprié les outils de dématérialisation. À l'heure actuelle, dans les administrations, 20% du contenu électronique fait l'objet d'un archivage dont 5% avec une notion de valeur probante et ce dernier devrait être supérieur à 30% d'ici à 3 ans<sup>1</sup>.

Il apparaît ainsi que dématérialisation et archivage électronique font désormais partie de l'usage courant. En effet, en plus de limiter les coûts de fonctionnement, ils facilitent le partage de l'information et accélèrent les procédures internes ou externes.

Avec plus de 10 millions de documents archivés en 2006, CDC Arkhinéo est le premier Tiers Archiveur français de documents électroniques. La solution Coffre-fort électronique® répond à la croissance exponentielle des besoins en archivage électronique à valeur probante et garantit l'intégrité des données archivées en supprimant les risques de perte, de destruction, de modification ou de falsification.

---

<sup>1</sup> *Source Markess International*

## L'archivage électronique : un marché à fort potentiel

Si l'administration et le gouvernement ont impulsé le développement de la dématérialisation et donc de l'archivage électronique, notamment avec les télé-déclarations des revenus et de la TVA, les grandes entreprises ont, elles aussi, constitué des moteurs puissants. Il apparaît que les documents les plus archivés par CDC Arkhinéo sont les factures et les contrats spécifiques à un métier (intérim, crédit à la consommation, etc.). C'est pourquoi, le secteur bancaire, la distribution, le travail temporaire, l'industrie et les professions réglementées bénéficient d'une nette avance sur les autres secteurs dans la mise en œuvre de solution de dématérialisation des échanges et d'archivage électronique.

Dans les années à venir, le phénomène de dématérialisation et d'archivage électronique touchera l'ensemble des secteurs et des sociétés. En effet, si certaines entreprises, et notamment les TPE et les PME, restent encore frileuses dans ce domaine, l'émergence de solutions sur-mesure proposées par des plateformes de dématérialisation favoriseront la généralisation de ce type de procédures. Par ailleurs, l'intégration de ces solutions par les services comptables, informatiques et financiers des entreprises, notamment avec la dématérialisation et l'archivage des bulletins de salaires, va contribuer à la généralisation de la dématérialisation.

Mais, il ne faut pas s'attendre à un « big bang » de la dématérialisation, les entreprises et administrations avancent à petit pas et type de flux par type de flux. La généralisation de la dématérialisation des échanges prendra encore du temps, mais le potentiel est énorme : chacun d'entre nous, à titre privé comme professionnel, génère plusieurs centaines de documents par an, soit plusieurs milliards de documents qui pourraient être dématérialisés chaque année en France.

### À propos de CDC Arkhinéo

Créée en 2001, CDC Arkhinéo est une filiale détenue à 100% par la Caisse des Dépôts et Consignations. CDC Arkhinéo, tiers de confiance archiviste, est la première société française d'archivage et de conservation à long terme des données électroniques.

CDC Arkhinéo s'engage en effet à tous les stades du processus : garantie de conservation des données dans un centre d'archivage hautement sécurisé, garantie d'intégrité des données déposées, garantie de haute disponibilité et garantie d'intégralité de restitution des données dans le temps.

CDC Arkhinéo archive aujourd'hui les données numériques de clients prestigieux tels que Accenture Supply Chain Services, achatpublic.com, Avallone, b-process, CDC CEE (FAST), CertEurope, Coface, CNCC, Forsup, France Retraite, Gemalto, GSF, Informatique CDC, Keynectis, Keyvelop, Orange Business Services, Outsafe, Pixid.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : [www.cdcarckhineo.fr](http://www.cdcarckhineo.fr)

<b>CDC ARKHINÉO</b>  Caroline Ceintrey Tél : 01 40 46 36 59 <a href="mailto:caroline.ceintrey@cdcarckhineo.fr">caroline.ceintrey@cdcarckhineo.fr</a>	<b>CICOMMUNICATION</b>  Armelle Amilhat Tél : 01 47 23 90 48 <a href="mailto:amilhat@cicommunication.com">amilhat@cicommunication.com</a>
--	---